

Plan de cours

TITRE : Collaboration en sciences de la santé 1

SIGLE : CSS1900

CRÉDIT : 1 crédit

TRIMESTRE : Hiver 2022

Le cours CSS1900 est le premier d'une série de trois cours qui s'inscrivent dans un continuum d'apprentissage à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec le ou la patient e et ses proches aidants. Il permettra à l'étudiant·e de développer les habiletés et les comportements requis dans la pratique par des situations d'apprentissage de plus en plus complexes.

Faculté	Programme	Responsable	Courriel
Arts et sciences			
École de travail social	Travail social	Aline Bogossian	aline.bogossian@umontreal.ca
École de psychoéducation	Psychoéducation	Sarah Dufour	sarah.dufour@umontreal.ca
École d'optométrie	Optométrie	Kevin Messier	kevin.messier@umontreal.ca
Médecine			
Médecine	Médecine	Lyne Chiniara Marie-Claude Raymond	lyne.Chiniara.1@umontreal.ca marie-claude.raymond.1@umontreal.ca
École de réadaptation	Ergothérapie	Élyse Marois	elyse.marois@umontreal.ca
	Physiothérapie	Jean-François Lemay	jf.lemay@umontreal.ca
École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique	Kinésiologie	Jo-Anne Gilbert	j.gilbert@umontreal.ca
École d'orthophonie et d'audiologie	Audiologie	Victoria Duda	victoria.duda@umontreal.ca
	Orthophonie	Ingrid Verduyckt	ingrid.verduyckt@umontreal.ca
Département de nutrition	Nutrition	Louise St-Denis	louise.st-denis@umontreal.ca
Médecine dentaire	Médecine dentaire	Félix Girard	felix.girard@umontreal.ca
Pharmacie	Pharmacie	Marie-Claude Vanier	marie-claude.vanier@umontreal.ca
Sciences infirmières	Sciences infirmières	Isabelle Brault (Mtl_A) Marlène Karam (Laval_H et Laval_X) Valérie Gazemar (Laval B)	isabelle.brault@umontreal.ca marlene.karam.1@umontreal.ca v.gazemar@umontreal.ca

COURS PRÉALABLE : Aucun

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS :

Initiation, découverte et réflexion sur les divers enjeux et bénéfices de la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec le ou la patient·e.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE :

Au terme du cours CSS1900, l'étudiant·e sera en mesure de :

1. Identifier les avantages de la pratique collaborative interprofessionnelle en partenariat avec le ou la patient·e pour les différents partenaires de soins et de services;
2. Expliquer les concepts du partenariat de soins et de services, dont celui de patient·e partenaire, et de les appliquer à des situations cliniques;
3. Analyser le degré de partenariat patient observé dans des situations cliniques fictives ou vécues par lui-même, elle-même ou ses proches;

4. Reconnaître l'importance de considérer le ou la patient·e et ses proches aidants comme des partenaires de soins et de services et de soutenir leur participation dans les prises de décisions qui les concernent;
5. Identifier sommairement les exigences et les conditions de pratique des autres professions (description du rôle professionnel, formation, exigences d'accès à la pratique, milieux de pratique).

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE :

Au moment du lancement du cours, vous aurez accès au site StudiUM du cours où vous trouverez tous les documents spécifiques à la formation.

STRUCTURE

Volet 1 - Formation en ligne : 1.1 Modules en ligne et 1.2 Journal de bord collaboratif (JBC) (8 heures)

Cette formation en ligne interactive vous permettra de faire des apprentissages qui seront réinvestis lors de l'activité préparatoire intraprogramme et de l'atelier interprogrammes.

1.1 Thèmes des modules en ligne:

- 1) Planification, mise en œuvre et suivi des soins de santé et des services sociaux;
- 2) La clarification des rôles et des responsabilités;
- 3) Principes de base; éducation thérapeutique;
- 4) Prévention des conflits; principes de base du travail en équipe.

1.2 Journal de bord collaboratif (JBC):

Les étudiant·e·s devront communiquer avec les autres étudiant·e·s d'autres disciplines membres de leur équipe JBC (information disponible sur StudiUM dès la semaine du 24 janvier) et compléter les activités du JBC selon les consignes.

Volet 2 – Activité intraprogramme (3 ou 4 heures, selon les programmes)

Selon les modalités transmises par le ou la professeur·e responsable du cours au sein du programme de l'étudiant·e. La présence est obligatoire. Cette activité est coanimée par le ou la professeur·e responsable et un ou une patient·e formateur·trice attitré·e à votre programme d'étude pour les cours CSS.

Volet 3 - Atelier interprogrammes (3 heures)

Atelier en groupes d'environ 20 étudiant·e·s provenant des divers programmes (4 équipes JBC). L'atelier, coanimé par un ou une professeur·e et/ou professionnel·le de la santé et par un ou une patient·e, est composé de périodes de discussion en équipes et de périodes d'échanges en grand groupe. Vous y poursuivrez des discussions sur les deux activités initiées dans le JBC et reconstituerez l'histoire et les besoins d'une patiente à partir d'informations obtenues par les coéquipier·ère·s dans leur activité intraprogramme.

Vous aurez également à compléter le Questionnaire (SACCI) d'auto-évaluation sur l'atteinte des compétences de collaboration interprofessionnelle et le Questionnaire d'évaluation du cours à la fin de l'atelier.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Les activités obligatoires des divers volets du cours seront évaluées, et doivent toutes être complétées avec SUCCÈS afin d'obtenir la mention finale SUCCÈS au cours.

Volets	Pour réussir le cours CSS1900	Pondération
Formation en ligne	<p>Activité préalable : Modules en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Compléter les quatre modules en ligne. Vous aurez besoin de ce contenu pour l'activité intraprogramme et l'atelier interprogrammes qui suivront. ▶ Compléter l'évaluation formative de vos apprentissages des modules en ligne sur StudiUM. Vous pouvez faire plus d'une tentative. 	Formatif
	<p>Activité obligatoire : Journal collaboratif (JBC) de bord</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Collaborer activement et réaliser l'activité du JBC en respectant les dates limites des activités du JBC. 	
Activité intraprogramme	Présence obligatoire et participation selon les modalités spécifiques de votre programme d'études.	Succès ou Échec
Atelier interprogrammes	<p>Activité obligatoire, 16 mars :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Participer activement à l'atelier. ▶ Compléter le questionnaire d'auto-évaluation sur l'atteinte des compétences interprofessionnelle (SACCI) dans StudiUM à la fin de l'atelier. <p>Activité non obligatoire mais essentielle pour l'amélioration continue du cours par les professeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Compléter le questionnaire d'évaluation du cours CSS3900 dans StudiUM à la fin de l'atelier. 	

JUSTIFICATION D'UNE ABSENCE

Votre participation à toutes les activités est obligatoire. Les absences doivent être justifiées selon les modalités exigées par votre programme et l'étudiant·e devra réussir la ou les activité(s) de remise applicable(s). De plus, aucun changement de groupe JBC n'est possible pour l'atelier interprogrammes.

Article 9.9 : Justification d'une absence :

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Règlement des études de premier cycle de l'Université de Montréal :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c3056>

Vous référer également au document Modalité d'évaluation des cours CSS (Voir section **À propos du cours** dans StudiUM).

PLAGIAT

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le *Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants*. Pour plus de renseignements, consulter le site www.integrite.umontreal.ca.